
TERMES DE REFERENCE DU CONSULTANT POUR L'IDENTIFICATION DES BESOINS DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL RELATIFS AU PROJET DE MODERNISATION ET D'EXTENSION DE L'AEROPORT DE BAMAKO SENOU

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Mali, a obtenu un don d'environ 461 millions de Dollars US du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique agissant à travers le Millennium Challenge Corporation (MCC), pour aider le Gouvernement du Mali à faciliter la réduction de la pauvreté par la croissance économique au Mali. Les objectifs de ce don tels que décrits dans le contrat (Compact) du Millennium Challenge Account entre le Gouvernement du Mali et le MCC, incluent le développement d'infrastructures de transport et d'infrastructures rurales. La mise en œuvre du Compact au niveau du Gouvernement du Mali est assurée par le Millénium Challenge Account-Mali (MCA-Mali).

Le projet de Modernisation et d'Extension de l'Aéroport de Bamako Sénou, du programme MCA-Mali, prévoit un budget total de **1 000 000 \$ US** pour le renforcement des capacités de gestion des nouvelles infrastructures par les structures d'entités de mise en œuvre du projet : l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), Aéroports du Mali (ADM) et la Direction Nationale de l'Assainissement, du Contrôle de la Pollution et des Nuisances (DNACPN).

Les améliorations d'infrastructures seront ainsi accompagnées de mécanismes institutionnels appropriés pour assurer une gestion efficace, l'exploitation et l'entretien des installations aéroportuaires à long terme. Ces mesures comporteront à la fois la gestion de l'aéroport et le cadre réglementaire général régissant le secteur de l'aviation civile au Mali.

Le volet renforcement institutionnel du projet permettra de :

- Fournir de l'assistance technique à l'agence de régulation et de supervision, en vue d'établir sa structure organisationnelle, les procédures administratives et financières, l'organigramme et la formation et de fournir de l'équipement et des installations ;
- Fournir de l'assistance technique au gestionnaire de l'aéroport en vue d'établir un modèle de gestion de l'aéroport et le statut futur à long terme et la structure organisationnelle des ADM y compris la prévision d'une éventuelle participation du secteur privé.

Ainsi, il importe d'engager le service d'un consultant pour mieux identifier les différents besoins de renforcement des capacités institutionnelles desdites structures qui puissent être satisfaits avec les fonds disponibles dans le cadre du projet MCA.

Le Consultant retenu travaillera sous la responsabilité directe du Directeur du Projet de Modernisation et d'Extension de l'Aéroport.

Les besoins prendront en compte les exigences suivantes :

- La correction des insuffisances décelées par les audits de l'OACI, de la FAA et d'autres Agences ;
- La certification OACI de l'aéroport international de Bamako-Sénou ;
- La restructuration de « Aéroports du Mali » (ADM) par l'introduction du secteur privé dans la gestion des infrastructures aéroportuaires ;
- La pérennité des investissements aéroportuaires ;
- La mise en œuvre d'un système de gestion environnementale en vue de la certification ISO 14001 ;
- La mise en œuvre du plan de gestion environnemental et la gestion des infrastructures de traitement des eaux usées et des déchets solides.

2. OBJECTIFS

L'objectif principal du présent service de consultant est de préparer un plan concret et cohérent pour le renforcement des capacités institutionnelles des structures ANAC, ADM, et DNACPN afin de leur permettre de faire face aux nouvelles prérogatives induites par les investissements du programme MCA-Mali.

Ainsi, il s'agit essentiellement comme objectifs spécifiques :

- D'identifier et de prioriser les différents besoins spécifiques de renforcement des capacités des structures ADM, ANAC, DNACPN à la lumière des exigences ci-dessus citées;
- De proposer des plans d'action de renforcement des capacités institutionnelles par structure afin de satisfaire les exigences ci-dessus citées.
- D'élaborer à partir des plans d'actions, des termes de référence pour chacune des structures en vue de la mise en œuvre ultérieure des actions de renforcement institutionnel.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats suivants sont attendus :

- Connaissance et priorisation des besoins de renforcement des capacités institutionnelles de l'ANAC avec un plan détaillé de mise en œuvre des activités/actions identifiées afin de satisfaire ces besoins, y compris un calendrier d'exécution ;
- Connaissance et priorisation des besoins de renforcement des capacités institutionnelles de ADM avec un plan détaillé de mise en œuvre des activités/actions identifiées afin de satisfaire ces besoins, y compris un calendrier d'exécution ;

- Connaissance et priorisation des besoins de renforcement des capacités de la DNACPN avec un plan détaillé de mise en œuvre des activités/actions identifiées afin de satisfaire ces besoins, y compris un calendrier d'exécution ;
- Mise en cohérence des activités/actions de renforcement des capacités institutionnelles des organismes en question avec le projet de Modernisation et d'Extension de l'Aéroport de Bamako-Sénou ;
- Identification des sources potentielles pour la fourniture des besoins de formation entre autres associés au renforcement des capacités institutionnelles ;
- Elaboration des termes de référence en adéquation avec les actions retenues dans le cadre du renforcement institutionnel ;
- Estimation des coûts associés à la mise en œuvre des plans d'action précédents.

4. APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique consistera à :

- l'analyse de la documentation préparée par l'OACI et la FAA concernant la sécurité et la sûreté de l'aviation civile dans les aéroports du Mali et de toute autre documentation fournie par MCA-Mali;
 - des échanges avec les responsables des structures ADM, ANAC, DNACPN, ASECNA, ASAM SA, Compagnie Aérienne du Mali, etc ;
 - des interviews des agents des structures ADM, ANAC et DNACPN, directement concernés par la mise en œuvre du projet et la gestion de l'environnement ;
 - la revue documentaire sur les appuis institutionnels des structures ADM, ANAC et DNACPN ;
 - l'organisation d'un atelier de validation des besoins de renforcement des capacités des structures ADM, ANAC et DNACPN ;
 - la recherche des sources potentielles pour la fourniture des besoins de formation entre autres associés au renforcement des capacités institutionnelles ;
 - la finalisation du document d'appuis institutionnels du Projet de Modernisation et d'Extension de l'Aéroport de Bamako Sénou.
- La préparation et soumission à validation des termes de référence devant servir à la mise en œuvre des actions de renforcement retenues pour chacune des trois structures.

5. PRESTATIONS DEMANDEES

Les prestations demandées dans la présente activité du Projet de Modernisation et d'Extension de l'Aéroport de Bamako Sénou sont :

Activité-1 : Elaboration du Plan d'Appui Institutionnel de l'ANAC, sur la base des échanges avec les responsables et agents concernés et de l'analyse documentaire sur

les besoins de renforcement des capacités de l'ANAC dans le cadre des corrections de défaillances identifiées par les audits de l'OACI et de la FAA et de la certification de l'aéroport ;

Livrable : Document provisoire du Plan d'Appui Institutionnel détaillé de l'ANAC

Activité-2 : Elaboration du Plan d'Appui Institutionnel de ADM, sur la base des échanges avec les responsables et agents concernés et de l'analyse documentaire sur les besoins de renforcement des capacités des ADM en matière de gestion, de service rendu aux usagers de l'Aéroport de Bamako Sénou, d'entretien des équipements de l'Aéroport, tenant compte notamment des besoins associés à la restructuration de ADM par l'introduction du secteur privé dans la gestion des infrastructures aéroportuaires et le Plan de gestion Environnementale de l'aéroport;

Livrable : Document provisoire du Plan d'Appui Institutionnel détaillé de ADM

Activité-3 : Elaboration du Plan d'Appui Institutionnel de la DNACPN, sur la base des échanges avec les responsables et agents concernés et de l'analyse documentaire sur les besoins de renforcement des capacités de la DNACPN la permettant de faire face aux nouveaux défis de suivi environnemental de la mise en œuvre du projet de Modernisation et d'Extension de l'Aéroport de Bamako Sénou

Livrable : Document provisoire du Plan d'Appui Institutionnel détaillé de la DNACPN

Activité-4 : Organisation de l'atelier de validation des plans d'appuis institutionnels de l'ANAC, de ADM et de la DNACPN ;

Livrable : Document provisoire du Plan Synthèse d'Appui Institutionnel, en cinq (05) copies sur papier et une (1) copie électronique CD (avant l'atelier)

- *Sommaire des besoins de renforcement des capacités des organismes concernés ;*
- *Projet de calendrier des interventions ;*
- *Identification des sources potentielles pour la fourniture des besoins de formation entre autres associés au renforcement des capacités institutionnelles ;*
- *Estimation des coûts associés au programme proposé ;*

Livrable : Projet du Document final du Plan d'Appui Institutionnel associé à la Modernisation et l'Extension de l'Aéroport, en cinq (05) copies sur papier et une (1) copie électronique CD (après l'atelier)

- *Sommaire des besoins de renforcement des capacités des organismes concernés ;*
- *Projet de calendrier des interventions ;*

- Projet des Termes de Référence pour des mandats à être affectés aux divers fournisseurs (plans de restructuration, formation, matériels, etc.)
- Identification des sources potentielles pour la fourniture des besoins de formation entre autres associés au renforcement des capacités institutionnelles ;
- Estimation des coûts associés au programme proposé ;

Livrable : Document final du Plan d'Appui Institutionnel associé à la Modernisation et l'Extension de l'Aéroport, en cinq (05) copies sur papier et une (1) copie électronique CD (après l'atelier)

- Sommaire des besoins de renforcement des capacités des organismes concernés ;
- Calendrier des interventions ;
- Termes de Référence pour des mandats à être affectés aux divers fournisseurs (plans de restructuration, formation, matériels, etc.)
- Identification des sources potentielles pour la fourniture des besoins de formation entre autres associés au renforcement des capacités institutionnelles ;
- Estimation des coûts associés au programme proposé ;

6. PROFIL DU CONSULTANT :

Il importe que le postulant de la présente activité, soit un bureau d'étude avec des expériences avérées en renforcement des capacités du domaine de la gestion des aéroports, de l'aviation civile et des impacts environnementaux et offrant dans le cadre de l'activité, un personnel clé de niveau supérieur et qualifié en développement des ressources humaines.

7. DUREE DES PRESTATIONS

La réalisation de l'ensemble des activités du Consultant est prévue pour une durée de **quinze (15) semaines** conformément au planning ci après.

PLANNING DE REALISATION

Semaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Phases															
Première phase : <ul style="list-style-type: none"> • Collecte des documents et des informations auprès de : ANAC, ADM, DNACPN 	■														
Deuxième phase : <ul style="list-style-type: none"> • Compilation des documents et informations • Présentation d'un rapport provisoire • Analyse du rapport provisoire par MCA/MCC 		■	■	■	■										
Troisième phase : <ul style="list-style-type: none"> • Organisation et tenue de l'atelier de validation 						■									
Quatrième phase : <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du plan global de mise en œuvre et dépôt du projet du rapport final • Analyse et approbation du rapport final par MCA/MCC 							■	■	■						
Cinquième phase : <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des TDR pour le renforcement institutionnel • Analyse et approbation des TDR par MCA et MCC 										■	■	■	■	■	■

Sommaire des Livrables	Date Butoir
Document Provisoire du Plan Synthèse d'Appui Institutionnel (une semaine avant atelier : pour analyse et revue par MCA/MCC)	4
Projet du Document Final du Plan Synthèse d'Appui Institutionnel (une semaine après atelier : pour analyse et revue par MCA/MCC)	7
Document Final (une semaine après réception commentaires MCA/MCC)	9
Elaboration des TDR pour chaque structure et approbation MCA/MCC	15

Les paiements seront effectués suivant le calendrier d'approbation des livrables qui sera défini dans le contrat.